

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20241216-VILLE_2024DC313-AU



Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00

Courriel : accueil@ville-corbas.fr

ACTE DE NOUVELLE CONCESSION

Concession n° : 6/J/7

Le maire de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par M. TERREZ Denis, domicilié 17 rue du Champ Blanc 69960 Corbas, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession quinzenaire dans le cimetière de Corbas au nom de M. TERREZ Denis à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de quinze ans prenant effet le 03 décembre 2024 et expirant le 03 décembre 2039.

La concession est accordée moyennant la somme de cinq cents Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 3 décembre 2024

Le maire

